



Namur, le 25 août 2025

Madame, Monsieur,

Chers Parents,

Chers Elèves,

Nous sommes très heureux de vous accueillir au sein de l'ITCF Félicien ROPS et nous avons le plaisir de vous informer de la poursuite de notre projet pilote pour l'année scolaire 2025-2026.

Pour répondre aux besoins spécifiques de nos élèves ayant choisi la filière qualifiante pour leur orientation scolaire, notre pouvoir organisateur, WBE, a proposé de mettre en place un projet pilote dans les Instituts Techniques de la Communauté Française (ITCF) parce que la Réforme du PEQ (parcours de l'enseignement qualifiant) touche de plein fouet nos « grands » (de la 4^{ème} à la 7^{ème} années) et que l'arrivée du Tronc Commun va impacter très bientôt (septembre 2026) nos « plus jeunes » (de la 1^{ère} à la 3^{ème} années). Il s'agit donc d'être prêts pour relever ces défis et préparer le terrain, avec vos enfants, en leur offrant à la fois une meilleure aide à l'orientation de leur avenir (choix des études) et une pédagogie innovatrice, prenant en compte les besoins spécifiques des élèves, les points forts du système actuel (remédiation, coaching, étude dynamique, ...) et les objectifs précis à atteindre (validation des Unités de Qualification – UQ - pour obtenir la qualification à partir de la 4^e année, par exemple).

Toute l'organisation de notre école sera donc impactée positivement : calendrier des épreuves en juin, révisions préalables, entraînements durant les « semaines projets », etc.

Nous souhaitons également diversifier les méthodes d'apprentissage et renforcer les compétences de nos élèves. Pour ce faire, nous avons décidé d'introduire des "semaines-projets" à quatre moments charnières de l'année (voir calendrier). Ces semaines seront organisées autour de deux axes principaux : axe pédagogique (remédiations, UQ blanche, Centre de Technologie Avancée...) et axe PECA¹ élargi (sport, culture, citoyenneté).

Voici par le menu l'organisation 2025-26 que nous avons le plaisir de vous faire découvrir.

¹ PECA : parcours d'éducation culturelle et artistique

a) Semaines-projets :

1. Axe pédagogique : Durant ces semaines, les élèves bénéficieront d'un accompagnement personnalisé pour revoir et consolider les notions qui leur posent des difficultés, dans la formation commune comme dans les cours optionnels (OBG). Cela permettra de mieux consolider les compétences de chaque élève et d'assurer une compréhension précise des sujets abordés en classe.

Divers ateliers seront proposés dans ce sens : visites des CTA, BEPS (brevet premiers secours), actes délégués (services aux personnes) mais aussi épreuves externes (CESS) blanches, fiches dans la formation commune (pédagogie autonome), aides à la rédaction de la lettre de motivation, CV et rapport de stage + PVE (Passeport vers l'entreprise).

2. Axe PECA élargi :

- Sport : Une partie du programme des semaines projets sera consacrée à des activités sportives. Le sport joue en effet un rôle crucial dans le développement des élèves, contribuant à leur bien-être physique et mental.
- Culture : des activités culturelles variées (visites de musées, ateliers artistiques, spectacles théâtraux, projection de films, etc.) seront organisées dans l'école et en extérieur pour ouvrir les horizons de nos élèves et enrichir leur bagage culturel.
- Citoyenneté : sensibilisation (violence, harcèlement, sexualité) en collaboration avec le CPMS et les AMO locales ; éveil à la sécurité, aux dangers de la conduite sous influence, aux assuétudes via un salon initié par les forces de l'ordre et l'IBSR ; devoir de mémoire (visite de Breendonck) ; jeu de rôles aux Parlements, fédéral et wallon ; initiation à la démocratie via l'élection et les réunions des délégués ; village associatif et présentation des divers partenaires locaux (Hautes Ecoles , EAFC², AMO³, planning familial, ...) ; etc.

b) Modification du système d'évaluations

Afin de mieux préparer nos élèves aux évaluations et de leur offrir une période de révisions plus structurée, accompagnée par les professeurs dans l'école, dans la suite immédiate de leur première évaluation, nous apportons les modifications suivantes à notre système « d'examens » :

- Pas de session d'examen avant Noël ; le continuum pédagogique est privilégié et des bilans dispensatoires sont proposés aux élèves au fur et à mesure de l'année scolaire ;
- Première session d'examens fin mai / début juin (sauf pour le CESS français dont la date est fixée par l'administration) : les élèves passeront une première série d'examens qui portera a minima sur la dernière dispense à acquérir (dans la formation commune comme dans les OBG). Cette session permettra de faire un premier point sur leurs acquis.

² Enseignement pour adultes et de formation continue

³ Actions en milieu ouvert

- Deuxième session en juin : Après cette première évaluation, une période de révisions sera intégrée dans le calendrier scolaire pour aider les élèves à mieux se préparer, à réviser les compétences peu ou mal acquises, à s'entraîner à les valider, avec l'aide de leurs professeurs. La deuxième session d'examens aura alors lieu dans la foulée, en juin.

⇒ Pas de seconde session en août sauf pour les épreuves externes CESS non validées par l'élève en juin et dans des cas exceptionnels (maladie longue durée, accident...) reconnus par le conseil de classe et la Direction.

Nous sommes convaincus que cette nouvelle organisation apportera un réel bénéfice aux élèves en leur permettant principalement d'avoir un suivi plus individualisé sur le plan pédagogique tout en leur offrant des moments d'enrichissement culturel, sportif et citoyen.

Nous restons à votre disposition pour toute question ou compléments d'informations. Vous pouvez nous contacter au 081/25.76.02 ou par email à l'adresse suivante : direction@felicienrops.be

Nous vous remercions de votre confiance et de votre soutien continu dans notre mission.

S. Dachelet

Directrice